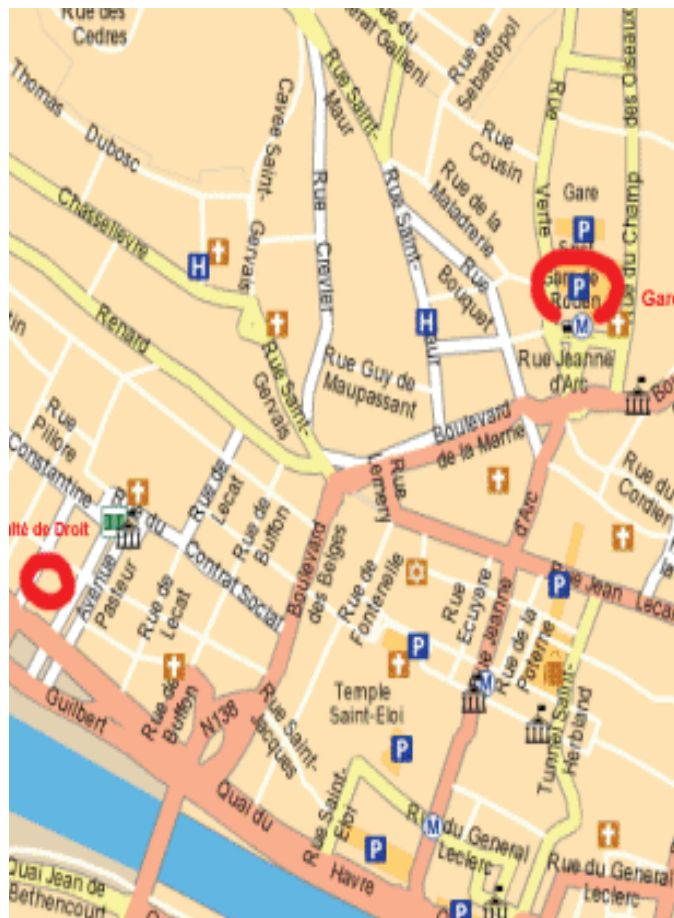


Plan d'accès de la Gare à la Faculté de Droit,
des Sciences Économiques et de Gestion

Par Métro (environ 15 mn) : direction Georges Braque ou Technopôle - arrêt Théâtre des Arts. Puis prendre le TEOR T1, T2 ou T3 - arrêt Louis Pasteur.

À pied (environ 20 mn) : prendre Boulevard de la Marne, puis Boulevard des Belges. Rue du Contrat Social (4ème rue à droite). Place de la Madeleine, descendre Avenue Pasteur vers la Seine. La Faculté se situe sur votre droite.

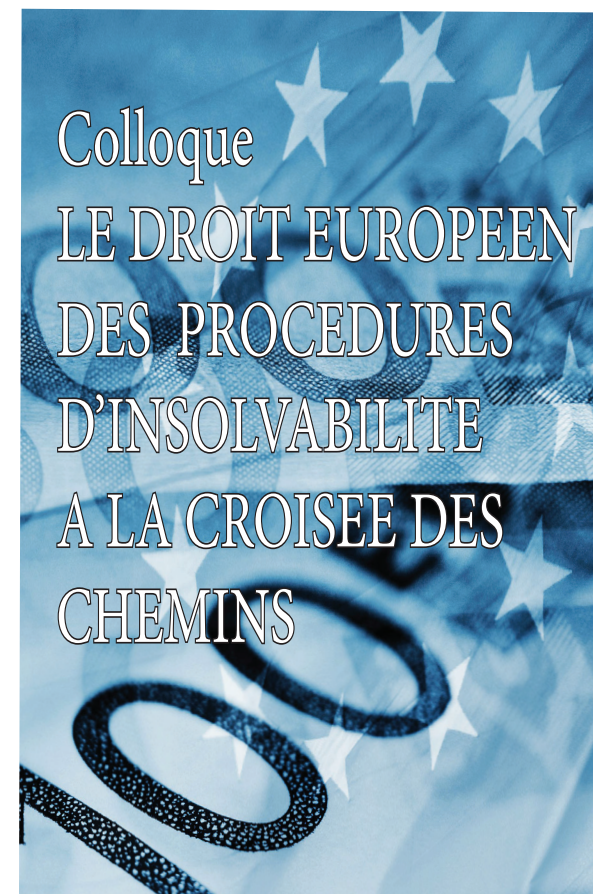
En taxi (environ 5 mn): Station à la Gare.



Organisation scientifique:
Fabienne Jault-Seseke et David Robine

Organisation administrative et inscriptions:
Evelyne Soulez de Pierrefeu
evelyne.depierrefeu@univ-rouen.fr,
02 32 76 98 19

Colloque financé par le Centre Universitaire
rouennais d'études juridiques CUREJ et l'Univer-
sité de Rouen



Vendredi 21 septembre 2012
Amphithéâtre 300
Faculté de droit, sciences économiques et gestion
3 avenue Pasteur - 76000 Rouen

**UNIVERSITÉ
DE ROUEN**

**Le droit européen des
procédures d'insolvabilité à la
croisée des chemins**

Colloque organisé à la Faculté de droit de
l'Université de Rouen le 21 septembre 2012

Direction scientifique : Fabienne Jault-Seseke et
David Robine

Accueil des participants

9 h : Rapport introductif

Par Michel Menjucq, *Professeur à l'Ecole
de droit de la Sorbonne*

**1^{ère} séance : L'affinement des règles
initiales**

Présidence : Jocelyne Vallansan,
*Professeur à l'Université de Caen - Basse
Normandie*

**9 h 30 : Les procédures entrant dans le
champ d'application du Règlement du 29
mai 2000**

Par Gilles Podeur, *Avocat au Barreau de
Paris, Clifford Chance Europe LLP*

**9 h 50 : Les notions de centre des intérêts
principaux et d'établissement**

Par Maud Laroche, *Professeur à
l'Université de Rouen*

**10 h 10 : L'articulation entre la procédure
principale et les procédures secondaires**

Par Laurence-Caroline Henry, *Professeur
à l'Université de Bourgogne*

10 h 30 : Débat

Pause café

11 h 30 : L'égalité entre créanciers

Par David Robine, *Maître de conférences
à l'Université de Rouen*

**11 h 50 : La garantie des créances
salariales, influences et conséquences
des procédures d'insolvabilité
transfrontalières**

Par Isabelle Didier, *Administrateur
judiciaire à Paris et Nanterre - Avocat
au Barreau de Paris, Smith-Violet*

**12 h 10 : Les défaillances bancaires et
financières**

Par Frédéric Leplat, *Maître de
conférences à l'Université de Rouen*

12 h 30: Débat

Déjeuner

**2^{ème} séance : L'adoption de règles
nouvelles**

Présidence : Paul Le Cannu, *Professeur
à l'Ecole de droit de la Sorbonne*

14 h 30 : Les groupes de sociétés

Par Michel Menjucq, *Professeur à
l'Ecole de droit de la Sorbonne*

**14 h 50 : Les relations avec les Etats
tiers**

Par Fabienne Jault-Seseke,
*Professeur à l'Université de
Versailles Saint-Quentin en Yvelines*

15 h 10 : Les actions connexes

Par Cécile Legros, *Professeur à
l'Université de Rouen*

15 h 30 : Débat

Pause café

**3^{ème} séance : Le regard des autres
Etats membres sur la réforme du
Règlement**

Présidence : Gilles Cuniberti,
*Professeur à l'Université de
Luxembourg*

16 h 15 : Le regard italien

Par Stefania Bariatti, *Professeur
à l'Université de Milan (Universita
degli studi di Milano)*

16 h 45 : Le regard belge

Par Yves Brulard, *Avocat aux
Barreaux de Mons et de Paris,
DBBLaw*

17 h 15 : Rapport de synthèse

Par Jean-Luc Vallens, *Magistrat,
Professeur associé à l'Université de
Strasbourg*

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer avant le 13 septembre 2012 à Evelyne Soulez de Pierrefeu, UFR de droit, 3 av. Pasteur, 76 186 Rouen cedex, evelyne.depierrefeu@univ-rouen.fr, 02 32 76 98 19.

[Colloque pouvant être pris en compte dans le cadre de la formation continue.](#)

Je m'inscris au colloque «Le droit européen des procédures d'insolvabilité à la croisée des chemins» du 21 septembre 2012

Tarif: 100€. Gratuit pour les enseignants et les étudiants.

NOM

PRENOM

QUALITE

ORGANISME

ADRESSE

TELEPHONE

FAX

EMAIL

